

Projet de loi sur la Haute Ecole pédagogique Fribourg (LHEPF)

Résultat de l'évaluation

Outil mis à disposition par l'Unité de développement durable du Département des infrastructures de l'État de Vaud. <http://www.vd.ch/durable>

Données concernant l'auteur de l'évaluation

Nom et prénom : Mottas Hervé
Email : herve.mottas@fr.ch
Institution : Etat-FR
Département : DICS
Service : S2

Co-auteurs

Nom et prénom : Plancherel Carole
Institution : Etat-FR
Département : DICS
Service : SAfU

Nom et prénom : Passer Laurent
Institution : Etat-FR
Département : DICS
Service : SG-DICS

Informations sur le projet

Description : La révision totale de la loi du 4 octobre 1999 sur la Haute Ecole pédagogique vise à:
- favoriser le bilinguisme et son attractivité;
- renforcer l'identité de l'institution en tant qu'entité;
- développer l'autonomie et la créativité de la HEP-PH FR en tant qu'institution tertiaire;
- améliorer le fonctionnement de la direction et la gestion administrative;
- clarifier les rôles au niveau de la fonction et de la prise de décision.

Comparé au statu quo.
Limite spatiale: cantonale voire nationale.
Limite temporelle: 10 ans.

Effet levier Moyen

Domaines concernés :	Economie	Environnement	Société
	Légèrement	Légèrement	Moyennement

Commentaire général sur l'évaluation

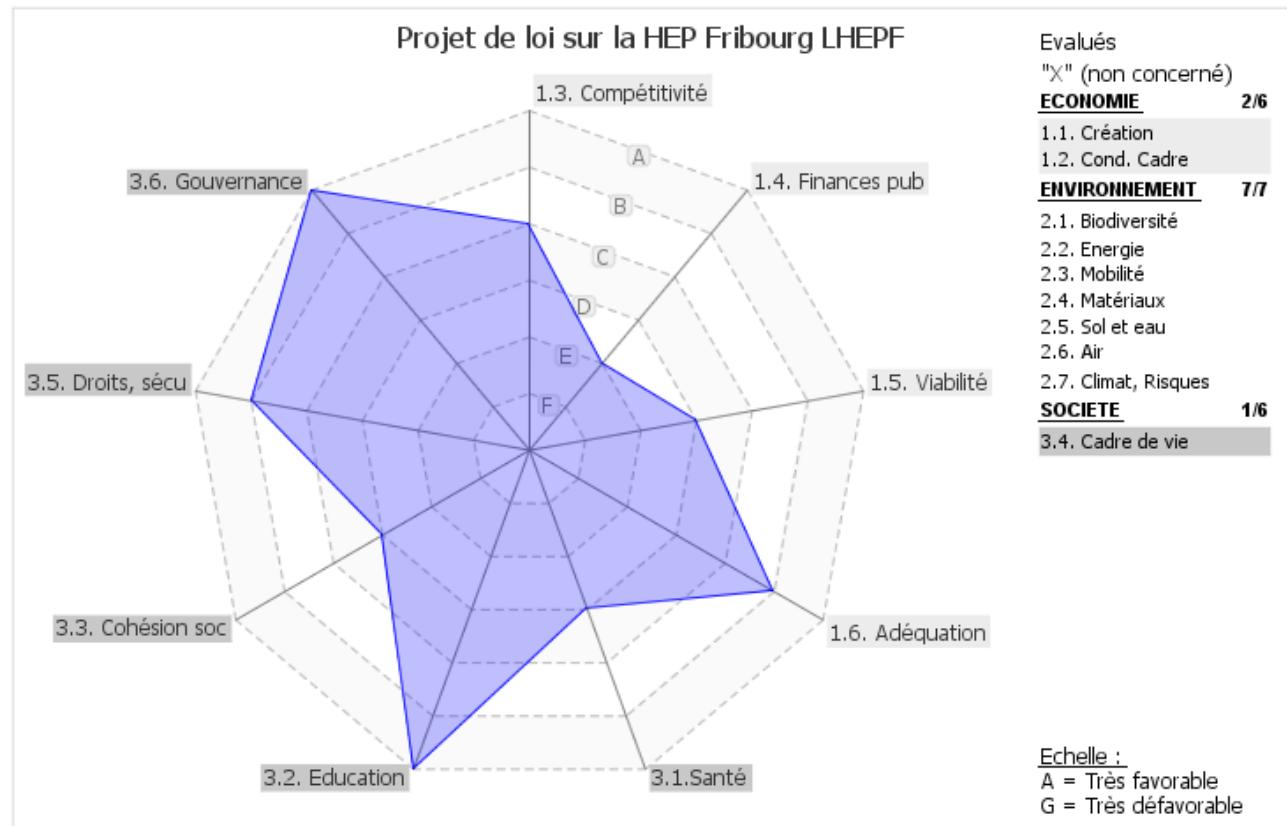
Les effets sur le développement durable selon l'article 197 LCG ont été évalués à l'aide de la Boussole 21, conformément à ce que prévoit la législation cantonale Développement durable. Cette évaluation est fondée sur la comparaison entre la situation actuelle et les nouveautés qu'apporte la révision totale de la loi. Les effets de la révision se déplient sur les domaines sociétaux et, dans une faible mesure, sur les domaines économiques, et non sur le développement environnemental. Ils se concentrent essentiellement sur trois

aspects de la HEP-PH FR:

- simplifier son organisation, en clarifiant la structure de chaque secteur et entité ;
- améliorer la gouvernance, notamment par une présentation plus claire des missions et compétences des organes de direction, et par l'octroi de la personnalité juridique ;
- mieux articuler les compétences des organes centraux de la HEP-PH FR chargés principalement de tâches en matière d'options stratégiques et de direction de l'institution, et les secteurs chargés de l'enseignement, de la formation continue, de la recherche et des prestations de tiers.

L'amélioration structurelle devrait contribuer à renforcer le positionnement de la HEP-PH FR sur le plan cantonal, national et intercantonal.

Évaluation de chaque critère



Échelle de notation

A	Très favorable
B	Favorable
C	Favorable avec quelques réserves
D	Moyen
E	Défavorable avec quelques points favorables
F	Défavorable
G	Très défavorable
X	Pas concerné

Récapitulatif des critères

Economie	Environnement	Société
1.1. Création et distribution de richesses	2.1. Diversité biologique et espace naturel	3.1. Santé et prévention
1.2. Conditions cadre pour l'économie	2.2. Energie	3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles
1.3. Compétitivité de l'économie et innovation	2.3. Mobilité et territoire	3.3. Cohésion sociale
1.4. Finances publiques	2.4. Consommation de matériaux et recyclage	3.4. Cadre de vie et espace public
1.5. Faisabilité et viabilité du projet	2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	3.5. Droits et sécurité
1.6. Conformité et adéquation aux besoins	2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	3.6. Gouvernance, vie politique et associative

2.7. Changement climatique et risques

Economie

1.1. Crédation et distribution de richesses

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Création de valeur / Postes de travail / Productivité de l'activité économique / Différences de revenus / Diversification et répartition territoriale de l'activité économique / Retombées sur l'environnement économique local / Coût de la vie

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.2. Conditions cadre pour l'économie

X - Pas concerné

Liste des sous-critères :

Accompagnement, conseil et appui à la création d'entreprises / Adéquation des infrastructures aux besoins de l'économie / Offre en crèches et parents de jours / Accès au marché international / Fiscalité / Offre de sites pour l'implantation d'entreprises / Respect de la non distorsion de la concurrence

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.3. Compétitivité de l'économie et innovation

C - Favorable avec quelques réserves

Liste des sous-critères :

Capacité d'innovation / Recherche et développement / Qualification des employés / Systèmes de gestion / Accès à l'information

Commentaires :

Justification de l'évaluation : L'amélioration de la gouvernance et des processus stratégiques contribuent à l'amélioration des prestations d'enseignement et de recherche.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.4. Finances publiques

E - Défavorable avec quelques points favorables

Liste des sous-critères :

Bilan financier et endettement des collectivités publiques / Justification du besoin d'argent public / Frais induits et risques de coûts différés pour la collectivité / Recettes fiscales provenant des personnes morales / Recettes fiscales provenant des personnes physiques / Capacité d'action de la collectivité publique / Collaborations régionales et suprarégionales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Pas de changement au niveau des EPT.

Autonomie financière inchangée.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.5. Faisabilité et viabilité du projet	D - Moyen
--	------------------

Liste des sous-critères :

Investissements / Produits et charges d'exploitation / Renouvellement des infrastructures / Risque financier / Contraintes légales

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Situation inchangée.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

1.6. Conformité et adéquation aux besoins	B - Favorable
--	----------------------

Liste des sous-critères :

Analyse des besoins - adéquation offre/demande / Adéquation avec le programme ou la stratégie concernés / Conformité avec le niveau de qualité souhaité / Exploitation optimale des potentiels / Gouvernance du projet

Commentaires :

Justification de l'évaluation : S'inscrit dans la suite des recommandations des experts mandatés en 2004 formation continue et 2005 structure de direction.

Enquête de satisfaction interne 2011-2012.

S'inscrit dans l'évolution législative nationale loi fédérale sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Environnement	
----------------------	--

2.1. Diversité biologique et espace naturel	X - Pas concerné
--	-------------------------

Liste des sous-critères :

Habitats des espèces rares et menacées / Habitats des espèces courantes / Surfaces proches de l'état naturel / Biodiversité de l'espace habité ou cultivé / Régulation des populations d'espèces sensibles

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.2. Energie	X - Pas concerné
---------------------	-------------------------

Liste des sous-critères :

Consommation d'énergie des bâtiments / Consommation d'énergie des services et de l'industrie / Consommation d'énergie grise / Production d'énergie renouvelable / Sources d'énergie locales

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.3. Mobilité et territoire	X - Pas concerné
------------------------------------	-------------------------

Liste des sous-critères :

Densification et revalorisation des centres des localités / Changement de mode de transport vers la mobilité durable / Attractivité des transports publics / Attractivité de la mobilité douce / Intensité des transports occasionnés par l'économie / Centralité des emplois et des services / Niveau de trafic dans les agglomérations / Impacts du trafic aérien

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.4. Consommation de matériaux et recyclage	X - Pas concerné
--	-------------------------

Liste des sous-critères :

Quantité de déchets / Utilisation de matériaux locaux et abondants / Utilisation de matériaux renouvelables ou recyclés / Modularité, flexibilité, recyclabilité lors de la conception / Taux de recyclage des déchets non organiques / Taux de recyclage des déchets organiques / Traitement des déchets spéciaux / Durée de vie des produits

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.5. Gestion et qualité du sol et de l'eau	X - Pas concerné
---	-------------------------

Liste des sous-critères :

Apport de substances polluantes dans l'eau ou dans le sol / Apport de polluants microbiologiques dans l'eau ou dans le sol / Apport de substances nutritives dans l'eau ou dans le sol / Consommation d'eau / Quantité d'eaux usées / Surfaces construites / Imperméabilisation du sol

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.6. Qualité de l'air extérieur et intérieur	X - Pas concerné
---	-------------------------

Liste des sous-critères :

Emissions d'oxydes d'azote et de souffre (NOx, SO2) / Emissions des poussières fines (PM10) / Emissions d'ozone / Pollution sonore / Pollution électromagnétique, y compris pollution lumineuse / Pollution intérieure dans les lieux de vie et de travail / Polluants nauséabonds

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

2.7. Changement climatique et risques	X - Pas concerné
--	-------------------------

Liste des sous-critères :

Emissions de gaz à effet de serre / Energie de provenance nucléaire / Risques de catastrophes naturelles / Risques d'accidents majeurs

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

Société	
----------------	--

3.1. Santé et prévention	D - Moyen
---------------------------------	------------------

Liste des sous-critères :

Promotion de la santé et prévention / Qualité et accessibilité des prestations de soins / Coûts de la santé / Lutte contre les maladies / Prise en charge médico-psychosociale / Accidents de trafic, de ménage et professionnels / Activités sportives propices à la santé / Etablissements médicosociaux

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Pas de changement. Le projet n'a pas pour but d'améliorer ou modifier la promotion de la santé.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.2. Formation, éducation, activités sportives et culturelles	A - Très favorable
--	---------------------------

Liste des sous-critères :

Formation dans le domaine de l'école obligatoire / Formation dans le domaine de l'école postobligatoire / Orientation professionnelle / Encouragement de la culture / Offre culturelle / Offre sportive / Offre de loisirs

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Le projet doit contribuer à renforcer la position de la HEP au plan cantonal et national et à lui permettre d'accomplir ses missions au mieux en tenant compte des exigences cantonales et intercantonaux CDIP.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.3. Cohésion sociale	D - Moyen
------------------------------	------------------

Liste des sous-critères :

Lutte contre la pauvreté / Insertion et réinsertion dans le monde du travail / Intégration des étrangers / Intégration des individus marginalisés dans la société / Intégration des personnes en situation d'handicap / Intégration des personnes âgées / Mixité sociale

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Pas de changement.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.4. Cadre de vie et espace public	X - Pas concerné
---	-------------------------

Liste des sous-critères :

Cadre de vie / Qualité de l'espace public / Identité des sites / Appropriation de l'espace par les habitants et la communauté / Revalorisation des paysages culturels / Revalorisation des paysages naturels / Protection du patrimoine / Espaces de détente de proximité / Vitalité culturelle et sociale dans les centres / Développement socioculturel local et régional

Commentaires :

Justification de l'évaluation :

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.5. Droits et sécurité	B - Favorable
--------------------------------	----------------------

Liste des sous-critères :

Egalité des chances / Egalité entre hommes et femmes / Stabilité sociale / Sentiment de sécurité de la population / Services d'urgence

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Ajout: Mission de la HEP de promouvoir la responsabilité pédagogique et sociale et l'égalité des chances.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :

3.6. Gouvernance, vie politique et associative	A - Très favorable
---	---------------------------

Liste des sous-critères :

Acceptabilité du projet / Participation des acteurs dans les décisions / Vie politique et associative / Structures d'organisation plus efficaces

Commentaires :

Justification de l'évaluation : Structure d'organisation plus claire et plus efficace, renforcement de la gouvernance par le recteur/ la rectrice.

Autonomie juridique de la HEP.

Assurer la participation des différentes assemblées corps enseignant, corps intermédiaires, étudiants, personnel administratif et technique dans les divers processus décisionnels.

Une large consultation a permis d'assurer l'acceptabilité du projet auprès de la majorité des personnes concernées.

Risques de répercussions négatives :

Potentiel d'amélioration :